

Taux de cotisation

CCN des Détaillants et détaillants-fabricants
de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
(N° 3224)

Date d'effet: 1^{er} juillet 2024

Tarifs travailleurs non salariés et ayant(s) droit de TNS

Âges ⁽¹⁾	Base		Surcomplémentaire	
	Régime général	Régime local	Option 1	Option 2
Moins de 26 ans	36,73 €	21,39 €	11,19 €	17,81 €
26 à 30 ans	44,38 €	29,05 €	12,52 €	21,78 €
31 à 40 ans	53,59 €	35,17 €	15,16 €	25,75 €
41 à 45 ans	62,79 €	39,80 €	17,81 €	29,73 €
46 à 50 ans	68,91 €	42,87 €	19,14 €	32,36 €
51 à 55 ans	76,58 €	49,00 €	21,78 €	35,01 €
56 à 60 ans	87,29 €	53,60 €	24,43 €	40,29 €
61 à 71 ans	105,69 €	65,86 €	28,40 €	49,57 €
72 ans et plus	128,69 €	79,67 €	35,01 €	60,16 €

(1) Le changement de tranche d'âge s'effectue au 1^{er} janvier de l'année.

(2) Uniquement pour les ayants droit de TNS.

Gratuité de la cotisation à partir du 3^{ème} enfant.